3° Un jour de chaque mois qui sera fixé dans chaque maison de la Congrégation, toutes les communions, prières et bonnes œuvres, seront offertes à Dieu aux intentions du Souverain Pontife.

4° Les Missionnaires du Sacré-Cœur prennent l'engagement de promouvoir des conventions du même genre parmi les religieuses confiées à leur soin, ainsi que dans les couvents et collèges où ils exercent le saint ministère. »

En nous faisant l'écho de ces délibérations, nous avons cru devoir les désigner par le titre de: Noble et pratique initiative: noble, parce qu'il est certainement digne d'éloge l'élan magnanime de ces pieux religieux qui, éprouvés de mille manières et affligés de pertes énormes par les massacres survenus dans leurs lointaines missions, par les dégats immenses causés dans un récent cyclone, par les persécutions incessantes dont ils sont poursuivis, et pressés par les graves, les urgentes nécessités que leur imposent les nouvelles fondations, n'oublient pas cependant le Père commun, le Pasteur suprême de l'Eglise et cherchent à le secourir, comme ils le peuvent, dans son auguste pauvreté; pratique, souverainement pratique, car sans aucun doute, un tribut bien organisé et continu, si léger qu'il soit, peut devenir immensément efficace et utile au Saint-Siège, dans les conditions où il se trouve.

En applaudissant à la belle initiative de ces pieux religieux déjà si méritants de l'Eglise et de la civilisation, nous faisons des vœux pour que, avec l'admiration qu'elle mérite, elle trouve partout, comme elle l'a déjà fait en certains endroits, de nombreux et dévoués imitateurs.»

Les cathédrales de France

Pour retrouver l'époque où la France a vu construire ses plus belles cathédrales, il faut remonter bien des siècles en arrière. Toutes les grandes cathédrales de ce pays ont surgi du sol en un laps de temps qui ne dépasse pas un siècle et que même, à part quelques rares et nobles exceptions, on peut resserrer en un espace de soixante ans, de 1180 à 1240, c'est à-dire de l'avènement de Philippe-Auguste au milieu du règne de saint Louis.